DLP 29-8-83223088

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : (38) 86-36-24
Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 90 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

ÉDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 20 — 26 AOUT 1983

MAIS, MAIS DOUX ET FLAGEOLETS

PYRALE

Le deuxième vol continue et se révèle assez important dans les localités suivantes : BRIZAY, CHEDIGNY (37) - ST HILAIRE SUR YERE, PRE ST MARTIN (28) - VENDOME, PERIGNY (41) - POILLY LES GIEN et OUZOUER S/TREZEE (45) - ainsi que dans la zone précoce délimitée par BEAUGENCY, BLOIS, LA CHAPELLE VENDOMOISE, TALCY. Il commence tout juste à MONTARGIS (45).

Les premières éclosions de pontes étant sur le point de commencer, IL EST MAINTENANT TEMPS D'INTERVENIR à l'aide d'une pyréthrinoïde sur les maïs doux et flageolets des zones précitées qui ne seront pas récoltés avant début Septembre.

Aucune intervention ne se justifie sur le deuxième vol en maïs grain.

BETTERAVE

MALADIES

Les conditions climatiques actuelles deviennent favorables à l'Oïdium et à la Cercosporiose qui risquent maintenant d'évoluer. Il est donc prudent de réaliser la deuxième intervention fongicide sans tarder, pour les parcelles qui seront récoltées DANS PLUS DE 40 JOURS.

Pour les parcelles dont la récolte est plus proche, il est inutile d'intervenir.

Produits utilisables : se reporter au bulletin précédent.

TOURNESOL

DESSICATION CHIMIQUE

Une défoliation chimique au diquat (REGLONE) sera très certainement à envisager cette année sur une partie des parcelles de la région compte tenu du retard de certaines cultures. L'application se fera à raison de 400 g de M.A./ha et avec adjonction d'un mouillant.

Ce produit ne doit pas être utilisé avant la maturité physiologique des graines, qui correspond au brunissement et à la chute des bractées.

En pulvérisation aérienne, des formulations spéciales permettant d'alourdir les gouttes seront obligatoirement utilisées afin d'éviter l'entraînement sur les cultures et jardins avoisinants.

P.1.89

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN

COLZA

LIMACES

Un temps doux et humide au moment de la levée est favorable à ces ravageurs.

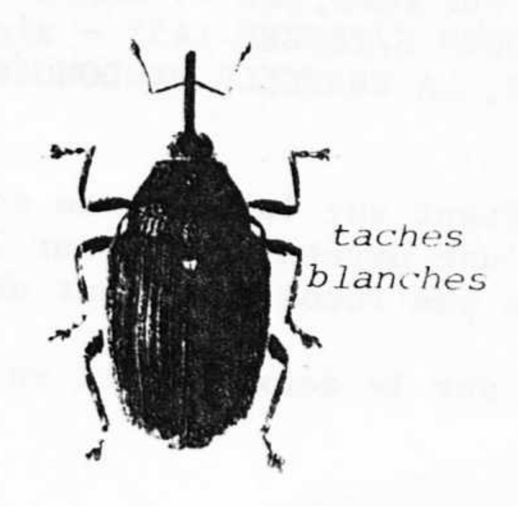
Posez des pièges dans les zones les plus fraîches de la parcelle (microgranulés placés sous des tuiles ou des sacs). Si vous constatez une présence importante de limaces mortes, intervenez avant constatation des dégâts.

Préférez :
- des granulés à base de Métaldéhyde par temps sec
- des granulés à base de méthiocarbe (MESUROL) par temps humide.

Si un apport azoté est envisagé à l'automne ainsi qu'un amendement calcique, la cyanamide calcique possède une action molluscicide à partir de 300 Kg/ha.

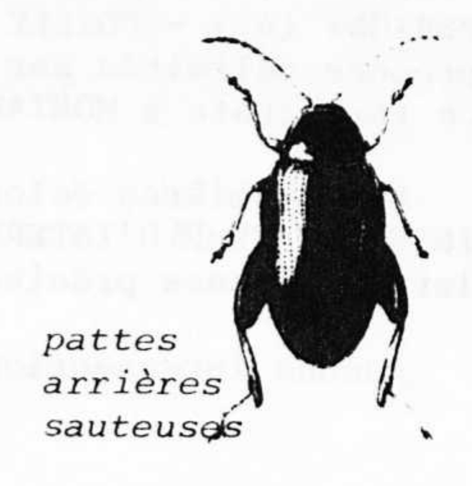
INSECTES NUISIBLES A L'AUTOMNE

Les deux ravageurs occasionnant le plus de dégâts à l'automne sur les cultures de la région sont la Grosse Altise et le Charançon du Bourgeon Terminal. D'autres ravageurs, localement présents, ont une importance plus limitée.



CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

l = 2,8 à 3,2 mm



GROSSE ALTISE

l = 3,2 à 4 mm

LA GROSSE ALTISE est le ravageur le plus répandu dans la région.

Elle occasionne deux types de dégâts :

- de la levée au stade 2 feuilles vraies du colza, les adultes sont directement nuisibles par leurs morsures.
- par la suite, la protection assurée en fonction d'un nombre de captures en cuvettes jaunes limitera les dépôts de pontes, donc les dégâts larvaires au cours de l'hiver.

  Cette protection est essentielle, car la destruction hivernale des larves à l'intérieur des plantules à l'aide de parathion donne des résultats moins satisfaisants.

LE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL du colza, après être resté pendant plusieurs années cantonné en Champagne Berrichonne, a pris une extension considérable au cours de l'hiver 1982, à la suite d'un automne doux ayant été très favorable à ses déplacements et à son activité de ponte prolongée

Ses larves provoquent, comme celles de la Grosse Altise, une destruction du bourgeon terminal du colza, d'où une mortalité importante de plantes et des pieds ayant un port buissonnant au printemps.

....

Devant les mauvais résultats des traitements hivernaux orientés sur larves, l'objectif actuel de la protection est,comme pour l'Altise, d'intervenir sur adultes pour limiter la ponte.

En général, les vols de ces deux ravageurs sont décalés et il faut envisager d'intervenir spécifiquement.

Suivre les Avertissements Agricoles pour être informé des vols et des dates d'intervention.

LA MOUCHE DU CHOU est un ravageur occasionnel qui se rencontre surtout dans les zones où la culture de colza est beaucoup pratiquée depuis de nombreuses années, comme la Champagne Berrichonne. Ses attaques peuvent être importantes, ou pratiquement nulles comme l'année passée, mais sont difficiles à prévoir.

L'asticot pénètre dans le collet des plantules, sectionne certaines plantes et permet l'installation de pourritures, provoquant une mortalité importante.

LES LARVES DE TENTHREDES (fausses chenilles défoliatrices de couleur sombre avec deux bandes gris-noir sur le dos) ont occasionné, l'automne passé, des dégâts évoluant rapidement en l'absence d'intervention. Elles sont facilement éliminées par une pulvérisation d'insecticides.

DIFFERENTS MODES DE LUTTE ENVISAGEABLES

Contre ces ravageurs, deux techniques de lutte peuvent être envisagées :

- LES INSECTICIDES MICROGRANULES INCORPORES AU SOL

PRODUITS	E F F I C A C I T E			
	GROSSE ALTISE	CHARANCON DU B. T.	MOUCHE DU CHOU	LARVES DE TENTHREDE
CURATER (carbofuran) 9 Kg/ha ou 30 g/100 m.L.*	++	+	++	+++
COUNTER 5 G (terbuphos) 10 Kg/ha ou 33 g/100 m.L.*	++	+	-	?
DACAMOX 5 G (thiophanox) 9 Kg/ha ou 30 g/100 m.L.*	++	+	-	?

* m.L. = mètres linéaires.

Les avantages de cette technique sont les suivants :

- Polyvalence d'action
- Maîtrise de l'organisation du travail lors d'une période bien remplie (semis des céréales).

Les inconvénients :

- Il est nécessaire d'être équipé d'un microgranulateur.

D'autre part, il est indispensable de respecter une dose au mètre linéaire et de positionner les microgranulés au même niveau que la semence pour avoir la garantie d'une bonne efficacité.

Les personnes mélangeant les microgranulés dans le semoir, ou diminuant les doses au mètre linéaire pour cause de semis à écartement réduit s'exposent à une inefficacité.

P.90

- Traitement d'assurance onéreux pouvant se révéler inutile.
- Efficacité parfois réduite : quelquefois insuffisant sur altises, notamment en cas de sécheresse à la levée ou de vol qui se prolonge tard en saison (rémanence 8 semaines maximum).

Insuffisant sur charançon du bourgeon terminal qui a souvent un vol tardif (pour la même raison).

Dans ces cas particuliers,il peut être nécessaire d'envisager une intervention de rattrapage en pulvérisation.

- LES PULVERISATIONS

PRODUITS	E F F I C A C I T E			
	GROSSE ALTISE	CHARANCON DU B.T.	MOUCHE DU CHOU	LARVES DE TENTHREDE
Parathion éthyl 200 g/ha ou Parathion méthyl 250 g/ha	++	++	-	+++
RIPCORD, KAFIL, CYMBUSH Cyperméthrine à 25 g/ha	+++	+++	-	+++
DECIS Deltamethrine à 7,5 g/ha	+++	+++	-	+++
SUMICIDIN 10 Fenvalerate à 0,5 l/ha	+++	+++	-	+++

Les avantages de cette technique sont les suivants :

- Efficacité bonne et régulière surtout pour les pyréthrinoïdes qui ont une rémanence de l'ordre de 20 jours et une action indépendante de la température.
- Protection insecticide à l'automne assurée à faible coût (deux interventions en cas de présence de charançon du bourgeon terminal).

Inconvénients :

- Cette technique nécessite un suivi de parcelle (piégeage en cuvette jaune).
- Elle exige une certaine disponibilité de l'agriculteur pour la pulvérisation, à une période où les travaux sont nombreux.

EXTENSION DU CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Outre toutes les zones productrices de colza du CHER et de l'INDRE, ce ravageur est maintenant présent dans le Sud de l'INDRE-ET-LOIRE, dans le LOIR-ET-CHER (secteurs de Blois et Pontlevoy) dans le LOIRET (Orléanais et Berry Puisaye).
